

Aux Maisons Médicales,

Actuellement, les Maisons Médicales doivent rentrer leurs thèmes de la Démarche d' Evaluation Qualitative, choisis et concertés par les travailleurs.

Vous êtes sans savoir qu'il existe une **CCT du 2 avril 2009***, relative au bon déroulement de la représentation des travailleurs et de leur information durant l'élaboration et la finalisation du projet relatif à la mise en œuvre de la DEQ, pour une validité de 3 ans (2016-2019).

Pourriez-vous nous faire parvenir le « thème choisi » du projet concerté dans votre équipe, avant le 15 novembre 2016 ?

Vous pouvez nous faire parvenir l'attestation (en annexe) au début de l'élaboration du projet DEQ.

Par la suite nous pourrons attester de la validité de votre projet.

La délégation syndicale Inter-centres

***Si besoin est, vous pouvez demander une copie de la CCT auprès de votre délégation syndicale, Inter-centres, Setca (anniearlette@yahoo.fr)**

Délégation syndicale intercentres des MM

Région bruxelloise

- Annie MBEMBA (anniearlette@yahoo.fr) - 0486888537 - MM CAPS - Setca
- Nathalie MARTIN (n.martin@mmhorizons.be) - 0476648372 - MM Horizons - CNE